



## **Le CESE se félicite de l'instauration en France de la première Journée internationale des forêts et rappelle les préconisations de son avis sur « La valorisation de la forêt française »**

**PUBLIÉ LE 20/03/2014**

A l'instar des trois piliers du Conseil économique, social et environnemental, la forêt a une fonction économique importante (chiffre d'affaires annuel de 60 Milliards d'euros et source de 450.000 emplois), une fonction sociale majeure (loisirs, culture, sport, art) ainsi qu'une fonction écologique essentielle (production d'oxygène, épuration de l'air et de l'eau, stabilisation des sols, séquestration du CO2, et abri d'une biodiversité très riche). Attentif à la gestion des ressources sylvicoles françaises, le CES avait dès 1960 rendu un premier rapport sur Les problèmes posés par la forêt ; la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation du CESE avait présenté en octobre 2012 un avis rapporté par Marie de l'Estoile (groupe de la coopération), visant à relever les défis actuels et à venir de la valorisation de la forêt française.

[Télécharger](#)